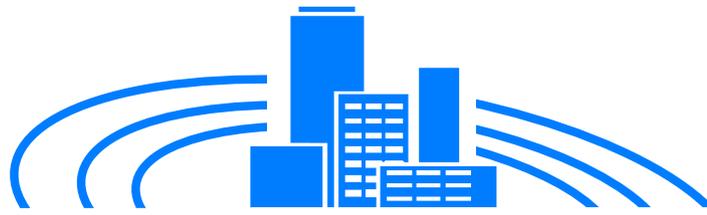


L'étudiant à la Cité
Colloque des villes
étudiantes et de leurs
partenaires
21 octobre 2010
Hôtel de Ville de Reims



www.avuf.fr



Universités & Territoires



sommaire n° 71 - 15/10/2010 -

- 2 « L'Étudiant à la Cité » Projet de convention entre les associations d'élus et la CPU.
- 3 L'étudiant est-il un animal hors de la ville ? par Jean-Paul Dommergue.
- 4 Voyage d'étude. Entretien avec Lionel Collet et paroles de présidents d'universités.
- 5 Accueillir autrement : A Lille, Albi et Paris.
- 6 Insertion et territoires. Une enquête de l'AFIJ.
- 7 Reims motive.
- 8 Innovations sociales à saluer.

Pyromanie

par Nicolas Delesque, directeur de la publication

La question du logement des jeunes et des étudiants, a constitué, comme chaque année à la rentrée, l'un des thèmes d'actualité. Au delà de cette récurrence, il est intéressant de noter que les médias ont privilégié des sujets autour de solutions innovantes : chroniques sur le logement intergénérationnel, reportage sur les conteneurs du Havre qui sont sortis de terre (ou de mer ?), papiers sur les cabines bateau en bois, articles sur les Colocations Solidaires de l'Afev qui démarrent juste... Cet engouement pour l'innovation et les formes alternatives montre que cette question est en train de devenir un fait de société.

Les débats du dernier congrès de l'USH à Strasbourg l'ont aussi montré : le logement des jeunes s'est invité à la majorité des débats. Un rapport du Conseil Social de l'USH est d'ailleurs éclairant. 21% des moins de 30 ans occupent un logement trop petit (9% pour le reste de la population) ; 36% des étudiants vivent dans un logement ordinaire (54 % en Angleterre et 57% en Allemagne). Le rapport des jeunes au logement social s'est profondément dégradé : on est passé de 29% des jeunes en logement social en 1988 à 19% aujourd'hui.

Ces quelques chiffres démontrent la gravité de la crise. Tout le monde en est conscient... Tout le monde ? Sauf certains décideurs, visiblement. Deux mesures sur

les aides aux logements illustrent cette cécité.

La première avec la remise en cause du cumul abattement fiscal et APL, a été heureusement rapidement écartée. Si, sur le fond, la question du ciblage de l'aide mérite d'être posée dans un pays dont l'endettement atteint des records, la réponse ne peut être guidée uniquement par mesure budgétaire sans tenir compte des réalités sociales.

La seconde concerne la restriction de l'aide Loca'Pass au logement social, décrétée en ce début d'année et rappelée cet été dans une instruction des pouvoirs publics. Si, là aussi, il est légitime de débattre de cette question, est-il raisonnable de supprimer cette forme de garantie et de caution alors que l'extension de la GRL aux étudiants n'est toujours pas d'actualité ?

Tout ceci devient explosif. Il est temps de considérer la question du logement des nouvelles générations comme un investissement pour l'avenir, et non un coût pour la société. En ce sens nous ne pouvons que saluer l'initiative de Valérie Pécresse d'appeler à des états généraux du logement étudiant à l'automne. Néanmoins, attention à ne pas oublier les autres jeunes, ceux qui, déjà aujourd'hui, en bout de chaîne, subissent les conséquences du « mal-logement » des autres. ■



Directeur de publication : Nicolas Delesque • Edition : PCC 5/7 rue de Savies 75020 Paris - Philippe Campinchi philippe@campinchi.com - Tél : 0684606274 • Retrouvez les archives sur www.universites-territoires.fr • Création graphique : PCC stocker@croutch.com • Rédaction : PCC, redaction@sarlpcc.com, FR, Pierre. Dalberto, Elise Renaudin, Jean-Paul Domergue • Tél. : 0140331793 • Crédits photographiques : DR - Fotolia - PCC - Mairie de Reims - J. Driol • Iconographies des organisations citées • Comité éditorial : Pierre Albertini, Daniel Lamar, Jean-Paul Domergue, Elise Renaudin, François Rio, Jérôme Sturla • Cette newsletter est réalisée en collaboration et partenariat avec :



Ressource pour la ville

La relation des étudiants avec leur ville d'études a amorcé un tournant depuis quelques années, du fait d'une croissance de la mobilité des étudiants, et d'un reflux démographique sur plusieurs villes universitaires, qui conduit certaines d'entre elles à affûter leur image et leur attractivité. Ces différents éléments amènent les municipalités qui s'y intéressent à considérer les étudiants comme une « ressource » pour la ville, qu'il faut attirer, accueillir et intégrer dans le tissu social et économique local. Le Colloque des villes étudiantes et de leurs partenaires, le 21 octobre 2010 à Hôtel de Ville de Reims, sera l'occasion d'approfondir ce débat.



Colloque

L'Étudiant à la Cité

Si vous n'êtes pas encore inscrit, n'hésitez pas à participer au prochain Colloque de l'AVUF, le 21 octobre 2010 à Hôtel de Ville de Reims. En espérant vous y retrouver nombreux.

10h00 Ouverture officielle du colloque

Adeline HAZAN – Maire de Reims – Présidente de Reims Métropole et Hélène MANDROUX – Maire de Montpellier – Présidente de l'AVUF.

10h15 Introduction : Mobilité étudiante et attractivité des territoires.

Exposés de Jean-Paul DOMERGUE (Sup Conseil) sur les migrations étudiantes et Chantal BRUTEL (INSEE) sur l'attractivité des villes étudiantes.

10h45 1^{ère} table ronde : Accueillir et intégrer les étudiants dans la ville.

Animée par Emmanuel VAILLANT - Journaliste à EDUCPROS.fr - Groupe l'Étudiant, avec 2 élus dont Arielle PIAZZA, Maire-adjointe de Bordeaux, Marc SEBEYRAN, 1er Adjoint de Troyes, Yann Yver (INTERCampus Reims), un représentant de la Ville de Canterbury.

11h45 Débat général.

12h15 Les guides, sites Web et autres outils de communication des villes étudiantes.

Monographie présentée par Stéphane DARMON - Directeur de l'agence Etincelle.

14h00 2^{ème} table ronde : La participation des étudiants à la vie locale.

Animée par Nicolas DELESQUE - Secrétaire Général de l'Afev. Monographie sur les expériences en cours de Conseils Municipaux de la Vie Étudiante. Témoignages de 3 élus à la vie étudiante : Didier GUILLOT (Paris), Hacène LEKADIR (Metz) et Romain CUJIVES (Toulouse), de Guillaume SYLVESTRE (étudiant fondateur d'Étudiants pour une Société Durable) et de Merry-Lène LABALLE (membre du conseil montpelliérain de la jeunesse).

15h15 Débat général

Synthèse et analyse de Jean-Claude RICHEZ - Coordinateur de la mission « observation » à l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP).

16h00 3^{ème} table ronde : Collectivités, universités, CROUS et autres acteurs de la « vie étudiante » : quel partage des compétences ?

Animée par Pierre ALBERTINI - Délégué Général de l'AVUF, avec Camille GALAP - Président de l'Université du Havre et représentant la CPU, Gilles DEMAÏLLY – Maire d'Amiens ; Julie COSTA - Présidente de la Conférence des étudiants vice-présidents d'universités et Vincent LABOURET – vice-président de l'association des Directeurs de CROUS.

17h30 Synthèse des débats

Par Jacques MEYER - Maire Adjoint de Reims et 1er Vice-président de la Région Champagne-Ardenne.

17h45 Clôture du colloque.

Par Hélène MANDROUX et un Maire de ville moyenne, représentant de la FMVM.

Info+

http://www.nouvelles-villes-etudiantes.org/colloque_programme.asp

Projet de Convention

A l'initiative d'Hélène Mandroux, Présidente de l'AVUF, un projet de convention avec la Conférence des présidents d'université (CPU) a été élargi aux grandes villes de France et aux villes moyennes. Avec cette convention quadripartite, il s'agit de prévoir un échange d'informations, la conduite d'expériences et la prise en compte, dans un schéma local de l'enseignement supérieur, des préoccupations communes aux villes et aux universités (logement, intégration urbaine des campus en particulier). Pour obtenir sur un sujet de cette importance un consensus de la part de toutes les organisations d'élus, un accord de principe a été acté avec l'AMGVF et la FMVM pour qu'un texte commun soit élaboré et signé dans le courant du mois de novembre avec la CPU.

Info+

<http://www.avuf.fr>

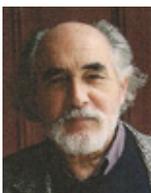
Un bel enjeu

Le Colloque « *L'Étudiant à la Cité* » à Reims le 21 octobre, le projet de convention entre les associations d'élus (AVUF, AMGVF et FMVM) et la Conférence des Présidents d'Université, le séminaire de recherche du PUCA, la tribune de Jean-Paul Domergue s'interrogeant sur « *l'étudiant est un animal hors de la ville* », le questionnaire de l'AVUF d'étudiant la participation des élus aux instances universitaires sont autant d'éléments qui démontrent que les relations entre les universités et les villes et agglomérations sont dans une phase de recherche accrue de synergie, d'échanges de pratiques et de partage d'expériences. Renforcer, développer et structurer ces synergies est le plus beau des enjeux.



Tribune

L'étudiant est-il un animal hors de la ville ?



Jean-Paul Domergue est consultant et expert sur l'enseignement supérieur.

La difficulté, constatée à plusieurs reprises, de mobiliser les énergies sur le thème du rapport entre l'étudiant et la Cité, conduit à s'interroger sur la nature même de cette relation plutôt que sur les formes qu'elle prend en termes de services.

La Cité est le mode d'organisation urbaine d'une société dont l'histoire des universités a montré que l'Université s'en excluait elle-même : pôles religieux d'abord, compétence papale de création des universités et de l'autorisation d'enseigner, privilèges territoriaux de l'Eglise repris par les universités comme territoires de liberté de parole et de protection des individus, statut des universitaires garanti en France par la Constitution, et bien d'autres manifestations de l'Université tendant à un écart avec les formes normales d'organisation sociétale.

CONCEPTION

Conception reprise par les organisations étudiantes qui tendent à considérer l'étudiant comme un être à part, avec ses organisations, ses statuts, voire ce qui est considéré par ces organisations comme un minimum absolu de

prise en compte et qui est considéré, à l'inverse, par les autres corps sociaux comme une exigence de privilèges formulée par une population déjà favorisée. Conception d'une époque à laquelle les étudiants étaient en petit nombre, issus pour l'essentiel des classes moyennes et supérieures, et dont l'identité minoritaire gênerait cette exigence de particularisme.

Dès lors, un grand écart croissant entre une population désormais aussi nombreuse en France que l'étaient les agriculteurs en 1960, un écart croissant aussi par la multiplication des formes et des implantations de formations post-baccalauréat, un écart croissant enfin par la diversité sociale de cette population. Autant de facteurs qui interpellent désormais régulièrement les pouvoirs politiques nationaux mais aussi locaux sur la relation, non seulement entre les édiles et les universitaires, mais sur l'appartenance même de la population étudiante à celle de la ville.

POROSITE

L'étudiant est-il un animal hors de la société, hors de la ville, hors des agglomérations urbaines ? Deux millions deux cent mille individus peuvent-ils encore être gérés comme des « marginaux » : éléments désormais puissants de pression politique, groupes sociaux représentant jusqu'à 25 ou 30% d'une population urbaine dans certains sites, les étudiants posent, et doivent se poser à eux-mêmes, la question de l'évolution de leur relation à la Cité.

Tel est le thème ambitieux que l'Association des Villes Universitaires de France veut traiter à Reims, le 21 octobre 2010, et qui devrait trouver écho au Salon des Maires et des Collectivités locales, qui aura lieu à Paris deux jours plus tard. ■

Info+

<http://www.supconseil.fr/blog/>

Brèves

✓ **Participation des élus aux instances universitaires.** Un projet de questionnaire, élaboré par Pierre Albertini, délégué général de l'AVUF, a été validé lors du dernier conseil d'administration de l'association. Toute proposition de correction ou de complément peut lui être rapidement soumise, avant diffusion en fin d'année.

Info+

pierre.albertini@numericable.fr

✓ Le PUCA (Plan urbanisme, construction architecture), l'université Paris-Est, le LATTIS et le CSO vous convient au séminaire de recherche : « *Universités et territoire* ». La 2ème séance aura lieu lundi 8 novembre de 9h30 à 17h, sur « *Les structures de coopération à appui territorial (PRES, RTEA, Cancéropôles...)* » au ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer, arche de la Défense, La Défense (92) / Salle 1 niveau 3.

Au programme : Pierre Veltz (EP Paris-Saclay) : « *Universités, entreprises et territoires: éléments d'analyse générale et illustration sur le Plateau de Saclay* », Jean-Michel Jolion (PRES Université de Lyon) : « *La structuration d'un site universitaire en lien avec son territoire: le cas de Lyon St-Etienne* », Dima Younés (CSO/CNRS) & Audrey Vézian (CSO/CNRS) : « *Restructurer les coopérations science/industrie par le territoire? L'exemple de la politique des Cancéropôles et des pôles de compétitivité* ».

Info+

Inscriptions et informations :
Stéphanie Leheis stephanie.leheis@enpc.fr

Voyage d'étude

Au début du mois de septembre, une délégation de 16 présidents d'universités françaises a réalisé un voyage d'étude à l'Université publique de Madison, dans le Wisconsin. Ce déplacement, a permis aux présidents de constater concrètement les différences d'organisation et de moyens qui existent entre les deux systèmes universitaires. Pour en rendre compte, le président de la CPU, qui a participé à ce voyage, a répondu à quelques questions qui ont été publiées dans la Lettre CPUinfo n°53, datée du 17 septembre 2010.



Entretien

Retour de Madison, Wisconsin



Lionel Collet est Président de la Conférence des Présidents d'Université (CPU) et de Lyon I.

D'après le dernier rapport de l'OCDE, la part du PIB dépensée pour l'Enseignement « tertiaire » serait de 1,4% pour la France, contre 3,1% pour les Etats-Unis. Grosse différence ?

Oui, le décalage est important. Pour vous donner un point de comparaison, à l'Université Lyon-I, pour 35 000 étudiants nous avons un budget de 400 millions d'euros. A l'Université de Madison, le budget, pour 42 000 étudiants, est de l'ordre de 2 milliards d'euros, dont la moitié environ sur fonds publics. Même s'il existe des systèmes de bourses, l'ensemble des étudiants paie des droits d'inscription fixés par l'Etat du Wisconsin, et qui s'élèvent à 8 000 dollars par an pour les étudiants originaires de l'Etat et 10 500 pour les autres. Enfin, les anciens étudiants, très attachés à leur université, représentent également une source de financement importante. Le réseau des anciens de l'Université de Madison compte aujourd'hui 400 000 membres environ.

Sur quels principes reposent les études « à l'américaine » ?

Tout d'abord, il y a une sélection à l'entrée, et Madison a sélectionné, cette année, 6 000 étudiants pour 25 000 candidatures. Les formations au niveau « bachelor » ne sont pas tubulaires comme elles peuvent l'être en France. Elles sont plus généralistes. Un

étudiant peut par exemple étudier à la fois les langues étrangères et la chimie. Les barrières entre les SHS¹ et les sciences dites exactes sont donc moins présentes. Par ailleurs, l'accompagnement des étudiants est très important, dans le domaine pédagogique mais aussi à tous les moments de la vie quotidienne et sociale. L'intégration et l'engagement étudiants sont valorisés et l'Université est réellement inscrite sur son territoire. Symboliquement, le campus est d'ailleurs installé au centre de Madison, et la ville est construite autour de l'université.

Qu'est-ce qui vous a particulièrement marqué, pendant votre visite à l'Université de Madison ?

Nous avons pu participer à la cérémonie de rentrée universitaire, qui a eu lieu dans un stade couvert, en présence de la chancelière, du maire et de doyens de l'université. Les discours étaient centrés sur l'engagement citoyen et l'évolution personnelle de chaque étudiant. C'est cohérent quand on sait que la sélection des étudiants est faite sur les notes mais aussi par rapport à ce que l'étudiant a pu réaliser dans son quotidien, notamment pour autrui. Pouvoir intégrer l'Université est une réelle fierté pour ces étudiants, et notamment pour 1 400 d'entre eux qui étaient les premiers de leur famille à poursuivre des études universitaires. Une étudiante, qui avait gagné un concours de nouvelles, a résumé ainsi ce que représente pour elle l'Université : « *Have fun, work hard, be a leader²* ». ■

Info+
<http://www.cpu.fr>

1 - SHS : Sciences humaines et sociales

2 - S'amuser, travailler dur, être un meneur

Témoignages

Alain Brillard, Président de l'Université de Haute Alsace, et Lise Dumasy, Présidente de l'Université Grenoble 3, ont résumé ce qui les avait particulièrement marqués.

Alain Brillard : « Je retiens notamment que l'établissement a une vision stratégique et globale qui se décline ensuite au niveau des formations avec l'accueil des étudiants, l'implication des étudiants dans la cité ou encore l'accompagnement des étudiants dans leur formation. Mais aussi au niveau de la recherche, du transfert de technologie et dans la recherche de donateurs. Même si la gouvernance semble très décentralisée, avec un poids fort des facultés et des laboratoires de recherche, il existe bien à un niveau central une coordination des actions phare pour l'établissement. »

Lise Dumasy : « J'ai été frappée par la souplesse de l'organisation d'ensemble, par exemple pour les changements de cursus des étudiants ou l'affectation d'une partie des ressources drainées par la recherche à la formation. L'idée que l'Université est là pour donner une formation générale avant de conduire à un métier précis est très partagée. L'Université a la capacité de gérer tout ce qui relève de la vie étudiante, de la formation et de la recherche, à la différence des multiples acteurs que nous avons en France. La générosité des donateurs individuels, qui ne sont pas des entreprises, est aussi remarquable. »

Info+
<http://www.cpu.fr>

Accueillir autrement

Cela fait déjà quelques années que la nécessité d'accueillir les étudiants – nouveaux ou anciens – à la rentrée s'est fait ressentir pour l'ensemble des acteurs de la vie universitaire. Après les collectivités et établissements précurseurs, qui ont montré la voie au début des années 2000, pratiquement tous les sites universitaires organisent maintenant leurs événements en essayant d'apporter leur petite touche « personnelle ». Et parfois, en demandant à l'Afev d'y contribuer activement, pour aider les nouveaux à découvrir la ville et son environnement, mais aussi à trouver une association, un engagement pour participer à la vie de leur nouveau territoire d'adoption.



Initiatives

Bien vivre

Une nouvelle approche des collectivités et des partenaires, pour qui la vie étudiante ne se limite plus aux services nécessaires qu'il s'agit d'offrir, mais recouvre aussi la possibilité donnée aux étudiants de découvertes et d'expériences personnelles sur leur territoire d'adoption, se développe. Zoom sur trois exemples dans des sites universitaires très différents : Lille, Albi et Paris.

BIENVENUE CHEZ LES CH'TIS



A Lille, c'est déjà la 6^{ème} édition de la soirée de « Bienvenue des Etudiants Lillois » organisée en partenariat avec le Crous, Transpôle et la Ville, qui après plusieurs années à l'Hôtel de Ville, s'installe au « Gymnase » pour une découverte des « Bons plans de la ville » et « trouver la bonne association pour vous rendre utile et donner de votre temps. » Une quarantaine d'associations, œuvrant toutes dans le domaine de la solidarité (soutien scolaire, action humanitaire, aide aux plus démunis et aux plus fragiles, protection de l'environnement, défense des Droits de l'Homme...), seront présentes.

« LA COUR DES MIRACLE » ALBIGEOISE

A Albi, c'est sur le Campus que cela ce passe, et pour la 4^{ème} année, le festival de rentrée « La Cour des Miracles », coordonnés par l'Afev offrira diverses activités pour découvrir l'Université bien sur, mais surtout pour permettre à tous les nouveaux étudiants albigeois – et pas uniquement de la fac – « de se rencontrer, de ne pas rester tous seuls dans leur coin ».

Au menu de ces deux jours, bien sur amusement autour de concerts et barbecues, mais aussi visite de la ville, des équipements culturels et rencontres avec des acteurs associatifs pour passer quelques messages de solidarité et de développement durable.

A PARIS AUSSI, ON VEUT SOIGNER L'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS



La ville de Paris et les universités ont mis en place depuis plusieurs années des initiatives pour accueillir les étudiants et leur donner les informations nécessaires pour qu'ils se sentent bien. Dernière initiative, un petit guide rédigé conjointement entre la Ville et le Crous, qui détaille toutes les infos pratiques, mais aussi toutes les infos citoyennes et culturelles. D'ailleurs, cette année, le cycle de débats du conseil étudiant de la ville de Paris aura pour but « le Bien-être étudiant » et devra aborder cette thématique sous les différents aspects de la vie municipale.

C'est aussi cette année que l'Afev, le Crous de Paris et la municipalité lancent une expérimentation, autour de l'accueil des étudiants dans leur arrondissement, sur 4 résidences gérées par le Crous. Il n'est pas toujours facile pour des jeunes étudiants nouvellement arrivés sur le territoire Parisien de s'y retrouver. Entre les différents acteurs, l'étendue du territoire et la diversité des universités, écoles... la vie étudiante et la solidarité qui peut en découler ne vont pas de soi. L'objectif est donc de présenter aux nouveaux résidents, directement sur leur lieu de vie les différentes ressources du territoire environnant : lieux culturels, d'animation, de pratiques sportives, services municipaux... tout en leur permettant de découvrir les quartiers environnants. Les modalités sont simples : début novembre, des réunions organisées par l'Afev dans ces résidences, avec les élus de l'arrondissement, les élus et services du Crous, de la Maison des Initiatives Etudiantes de la ville, des responsables d'associations étudiantes, se dérouleront autour d'un verre de bienvenue et pour expliquer la vie à Paris. Et pour ceux que cela intéresse, une visite du quartier sera organisée par les élus locaux et des membres des conseils de quartier, avec la possibilité de s'inscrire dans des projets d'animation des résidences.

Parce que bien vivre ses études, c'est aussi bien vivre en dehors de ses cours, il reste à parier que ce type d'initiatives se développe. ■

Insertion et territoires

L'AFIJ a réalisé, pendant la seconde quinzaine de juin, une enquête auprès des recruteurs qui lui confient des offres d'emploi. Cette enquête porte sur les recrutements 2009, ceux du premier semestre 2010 et les prévisions pour le second semestre. 307 entreprises ont répondu à son questionnaire. Cette analyse est à mettre en étroite liaison avec le travail des relais AFIJ sur l'ensemble du territoire pour mettre en relation les jeunes diplômés avec des professionnels : Rencontres improbables, présentations d'entreprises, forums, simulations d'entretien, etc. Et comme l'insertion ne se réduit pas toujours au territoire le plus proche, l'AFIJ vient de lancer un site Internet destiné à l'emploi à l'international.



Enquête Indicateur

Résumer en quelques lignes l'enquête de l'AFIJ est un véritable défi. Les informations et les enseignements sont si intéressants que nous ne pouvons que vous inviter à télécharger le document complet. En attendant...

Parmi les entreprises déclarant prévoir des embauches, 38% témoignent avoir des besoins de collaborateurs sous statut cadre, et 86% sous statut employé. 75% des entreprises déclarant prévoir des embauches recherchent des diplômés de niveau Bac+2 (BTS ou DUT), et 50% des niveaux Bac+5. 14% d'entre elles souhaitent recruter uniquement des Bac+2 et 7% uniquement des Bac+5. La répartition des prévisions de recrutement en fonction du diplôme varie selon la taille des entreprises.

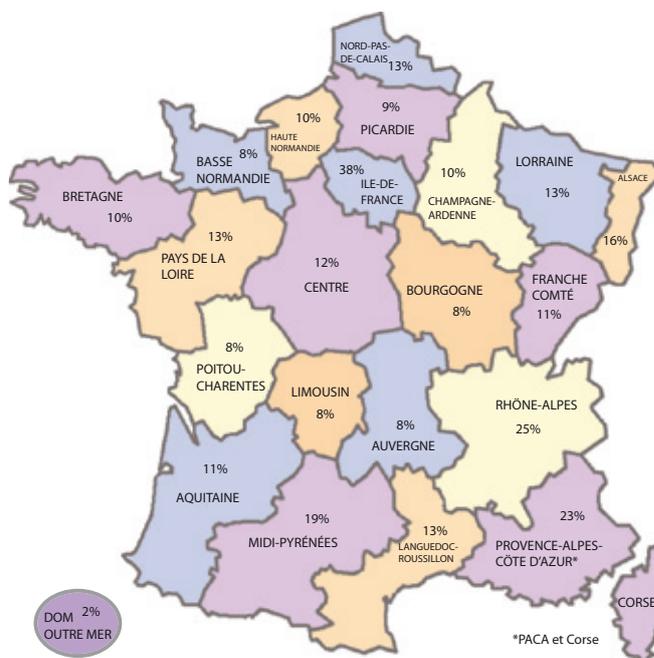
Parmi le public jeune diplômé de l'AFIJ, constitué de primo-demandeurs d'emploi (débutants ou avec moins de 2 ans d'expérience professionnelle), 23% ont validé un Bac+2 et autant un Bac+5. Parmi les entreprises ouvertes au recrutement de profils débutants ou avec moins de 2 ans d'expérience professionnelle (soit correspondant au public de l'AFIJ) 75% auront des besoins à niveau Bac+2 et 45% à niveau Bac+5. Ces besoins pourront donc être couverts par les jeunes suivis par l'AFIJ.

RÉPARTITION DES INTENTIONS

39% des recruteurs annoncent des recrutements dans les fonctions « marketing, commercial, et vente » : profils dits « pénuriques » depuis des années. La crise économique a entraîné une baisse du nombre de besoins de ce type de profils, mais de manière moins importante que sur d'autres fonctions. Dans les mois à venir, ils continueront à être le plus souvent demandés.

SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Enfin, concernant la situation géographique des besoins de main d'œuvre pour le reste de l'année, ils se situent majoritairement en France (seulement 13% des entreprises souhaitent recruter à l'international) et se répartissent en fonction des régions : 38% en Ile-de-France, 25% en région Rhône-Alpes, etc. ■



Carte de France des répartitions des intentions d'embauche AFIJ - 2010

Lancement

✓ www.jd-international.info. Chaque année, entre 75 000 et 80 000 étudiants français effectuent une année de cursus à l'étranger, et des jeunes diplômés choisissent de démarrer leur parcours professionnel hors de nos frontières... Pour répondre aux questions de beaucoup de jeunes, l'AFIJ lance www.jd-international.info. Cette plateforme d'information couvre une sélection des sources existantes en matière d'études ou de stages, d'emplois à l'étranger, de travail à l'international en France, de mobilité européenne, de missions de volontariat à l'international, etc. Enfin, les services proposés par l'AFIJ dans ses 51 Relais sont détaillés : centres de documentation sur l'emploi, modules AFIJ sur le travail à l'étranger, modules AFIJ sur le travail à l'international en France, rencontres avec les professionnels, etc.

Info+
L'ensemble de l'étude est téléchargeable au format PDF
<http://www.jd-recruteurs.info/diagnostic/>

Info+
www.jd-international.info

Reims motive



Nous ne vous parlerons pas de l'ouverture récente de l'antenne de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris à Reims, mais de l'Afev qui, depuis 2006, est présente sur le territoire rémois et participe à la vie estudiantine et à la vie des quartiers. L'année 2009/2010 a été marquée par une avancée importante dans les relations avec l'Université : celle-ci reconnaît depuis le second semestre l'apport de l'expérience associative de l'AFEV dans le processus de formation des étudiants. Désormais, ceux-ci peuvent acquérir des crédits ECTS en validant leur engagement. Reportage sur une année d'activité de l'Afev à Reims.



Reportage

Campagne en champagne

Depuis novembre 2009, l'Afev a obtenu de l'Université un second local, situé sur le campus Sciences, ce qui lui permet d'assurer une présence plus forte sur le campus.

En 2010, l'Afev Reims a été renforcée, avec l'arrivée de 4 jeunes en Service Civil Volontaire. En dehors du socle commun de tous les volontaires – recrutement de bénévoles, suivi, rencontres avec les familles –, chacun a pu réaliser son projet personnel : proposer des activités et sorties culturelles, mettre en place une petite ludothèque pour que les enfants puissent emprunter régulièrement des livres et des jeux, mettre en place des partenariats avec les structures sportives (le Reims Champagne Basket invite désormais les binômes et les parents des enfants à venir).

Depuis octobre la campagne de mobilisation est repartie. Diffusions de tracts, affichage et

présence active ont repris sur les différents campus (Sciences, Croix-Rouge, IUT, IRTS, Médecine) et dans les résidences et Restaus du Crous. 8 000 tracts seront distribués jusqu'à environ fin novembre, avec cette année un objectif de 130 à 150 bénévoles à engager dans les actions.

PROFILS DES ETUDIANTS

En 2009, 175 étudiants ont répondu à l'appel à bénévolat de l'Afev. Suite aux réunions d'accueil, 124 ont confirmé leur inscription et sont devenus bénévoles. 75%, soit les trois quarts d'entre eux sont issus du campus Croix-Rouge ; 45% des filières Sciences Humaines / Sciences Sociales / Langues ; 56% sont en première année ; 95% préparent une licence. ■

Info+

<http://www.afev.org>



Echos

✓ **« La Peur de l'Echec »**. Cette année, la peur était à l'honneur pour le concours du CNOUS. L'un des bénévoles de l'Afev a sollicité toute l'équipe afin de produire un film. « *La Peur de l'Echec* » met en scène Mounia, enfant suivie par l'Afev, en plein désarroi, devant un exercice de mathématique, et qui s'imagine toutes les conséquences qui pourraient être engendrées par son échec : bulletin scolaire médiocre, mise à la porte par ses parents, elle se retrouve à chercher un emploi mais se fait virer systématiquement. Ce film a été sélectionné au niveau régional pour concourir au niveau national.

✓ **SOS Stages**. Le 29 septembre s'est tenu une journée SOS Stages au relais de l'AFIJ Reims. Véronique Sinzot, responsable recrutement du Groupe Courlancy, était présente pour recevoir personnellement une quarantaine d'étudiants à la recherche de stages.

✓ **Interventions**. Dans le cadre du BAIP de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, l'AFIJ a organisé en 2009-2010, deux journées par mois de 16h à 18h, des séances sur différents thèmes : « *Marché de l'emploi, veille économique et débouchés professionnels* », « *Comment organiser la recherche de son stage et/ou emploi ?* », « *Le bilan personnel et professionnel* », « *Optimiser son CV* », « *Analyser une petite annonce et y répondre* », « *Réaliser et optimiser une lettre de candidature spontanée* », etc.

Validation universitaire

Depuis le second semestre de cette année universitaire, l'université reconnaît l'apport de l'expérience bénévole au sein de l'AFEV dans le processus de formation des étudiants. Ainsi, elle valorise cette expérience en attribuant, pour les étudiants ayant accompli leur accompagnement et ayant réussi l'évaluation, des crédits ECTS (variables selon les filières). Ces étudiants ont un profil sensiblement différent des autres, car ils proviennent pour la plupart d'entre eux des filières Droit et Sciences Economiques.

Ces bénévoles ont une formation supplémentaire sur la méthodologie de rédaction de rapport, l'évaluation finale portant sur la rédaction d'un rapport d'expérience ainsi que sur un passage à l'oral. Deux enseignantes universitaires ont la charge d'évaluer ces étudiants ; le salarié de l'AFEV est en appui pour témoigner de l'engagement du bénévole dans les actions. Sur les 48 étudiants ayant passé les épreuves, tous ont validé cette UET, les notes variant de 11 à 18. La moyenne générale est de 14,5. Pour les étudiants de première année de licence, c'était la première fois qu'ils étaient confrontés à cet exercice ; la correction des rapports avec les enseignantes référentes leur a permis de connaître les exigences universitaires.

Innovations sociales

Chaque mois, de nouvelles initiatives sont à saluer. Elles sont parfois le fruit des universités, comme le séminaire de la Conférence des présidents d'Université en matière de diversité. D'autres fois, elle sont l'œuvre de collectivités, comme la ville de Bourges qui a créé en 2010 un label logement étudiant pour valoriser la qualité de l'offre locative étudiante. Enfin, elles sont aussi le résultat de campagnes menées par les parties prenantes. De ce point de vue, le chèque santé étudiant adopté par la région Ile de France constitue un bel exemple, qui mérite d'être suivi par d'autres collectivités. Regarder ce qui s'invente aujourd'hui, examiner ce qui ne fonctionne pas comme on l'aurait souhaité sont les clés de la réussite de demain.



Tribune

A propos de la diversité



Elise Renaudin, déléguée nationale de l'Afev, était présente au Séminaire sur la diversité de la CPU le 16 septembre 2010.

L'Afev ne peut que saluer l'engagement de la CPU pour la diversité dans les universités, et pour un enseignement supérieur ouvert à tous les itinéraires et toutes les catégories sociales. Sa Vice-Présidente, Simone Bonnafous, présidente de l'université Paris-Est Créteil, a rappelé les pièges de l'égalité des chances et les limites de l'excellence si elle est mesurée « à la seule capacité à franchir les sauts d'obstacle d'une scolarité assimilée à une compétition la plus précoce possible ».

Les initiatives des universités présentées lors de ce séminaire sur la diversité visent tout autant à permettre aux jeunes issus de milieux populaires d'intégrer une université et d'y acquérir un diplôme, parfois en plus d'années

que le nombre à minima nécessaire, qu'à leur permettre l'accès aux cursus d'excellence. Ces projets vont dans le bon sens, car je crois que l'excellence d'un système éducatif doit avant tout être mesurée à sa capacité à intégrer les plus faibles, et pas seulement à sa capacité à faire réussir les meilleurs.

Si la question de l'insertion réussie des jeunes se joue aussi à l'Université, l'enjeu principal posé par la société de la connaissance se situe bien en amont, afin d'accompagner plus de jeunes vers l'Université, et notamment ceux qui ne se projettent pas naturellement dans des études supérieures.

Les dispositifs de type « cordées de la réussite » peuvent ainsi permettre de mieux informer les collégiens et les lycéens sur les possibilités de poursuite d'études, et surtout au-delà de l'information, de leur donner envie d'Université. ■

Info+

<http://www.cpu.fr>

Label logement étudiant à Bourges



« Notre volonté n'est pas de nous substituer aux professionnels de l'immobilier et aux propriétaires, mais de renforcer l'attractivité de l'offre privée et de sécuriser les démarches des étudiants et de leurs familles », explique Alain Tanton, président de la communauté d'agglomération Bourges Plus. Cette labellisation est un dispositif simple et souple de qualification du parc de logement privé sur le territoire de l'Agglomération. Avec le label « logement étudiant », les logements des propriétaires sont dès lors mis en avant avec d'une part, une reconnaissance de la qualité de ce dernier et, d'autre part, une meilleure lisibilité sur le marché de la location étudiante. Pour attribuer ce label, des critères précis ont été définis. Une enquête de Bourges Plus auprès de 800 étudiants a permis d'identifier trois priorités : un loyer abordable, un logement en bon état et confortable, la proximité du lieu d'études.

Info+

<http://www.bourgesplus.fr>

En région

✓ **Chèque santé en région Ile de France.** Les enquêtes nationales sur la santé des étudiants menées par la LMDE en 2005 et 2008 ont mis à jour les difficultés croissantes rencontrées par les étudiants pour se soigner. Plus de 23% d'entre eux déclarent renoncer à des soins pour des raisons financières, bien au-delà de la moyenne nationale de 14% pour le reste de la population. Qu'il s'agisse de la LMDE qui a revendiqué cette mesure ou de la SMEREP, toutes les organisations mutualistes saluent la mesure du Conseil régional d'Ile-de-France qui va permettre à près de 44 000 étudiants boursiers franciliens de bénéficier en cette rentrée 2010 d'une aide forfaitaire de 100 euros.

Comme 1 étudiant sur 4, Samia renonce à se faire soigner pour des raisons financières.



LMDE
SANTÉ DES ÉTUDIANTS

www.lmde.com

